

Communiqué de presse – Jeudi 18 janvier 2018

Les Services de Remplacement recrutent 300 CDI en 2018

Les Services de Remplacement, réseau qui emploie chaque année 13 000 salariés - dont 2 500 en CDI -, poursuivent leur développement en recrutant 300 nouveaux salariés en 2018 pour assurer le remplacement des chef(s) d'exploitation et d'entreprises agricoles.

Leaders de la gestion des absences des agricultrices et des agriculteurs, les Services de Remplacement doivent faire face à une pénurie de candidats rencontrée sur le marché. Pour y remédier, ils lancent de nouveaux supports de communication digitaux centrés sur le recrutement, dont une vidéo de promotion du métier d'agent de remplacement.

Découvrir la vidéo : <https://servicederemplacement.fr/webtv/d%C3%A9couvrez-notre-nouveau-clip-m%C3%A9tier-agent-de-remplacement>

A l'image de la diversité des productions agricoles françaises, les profils recherchés sont variés : débutants et expérimentés qui allient compétences en productions animales ou végétales et savoir-être. Ce métier requiert de fortes qualités humaines et relationnelles : goût du changement et adaptabilité à des situations très diverses, travail en autonomie et prise d'initiatives, gestion de son temps et organisation de son travail. *"Rejoindre les 13 000 agents de remplacement, c'est avoir la possibilité de développer ses compétences, d'être acteur de sa carrière professionnelle au sein de la production agricole et de tisser son réseau professionnel agricole"* indique Luc Pierron, administrateur à Service de Remplacement France, en charge du dossier communication.

En plus des postes en CDI, les Services de Remplacement recruteront plusieurs centaines de CDD pour assurer les missions imprévues et de courte durée, ainsi que les remplacements d'été ou intervenant lors de pics d'activité.

Réinventer les modes de travail

Parallèlement à cette campagne de communication, et pour développer l'attractivité du métier, les Services de Remplacement poursuivent leur e-révolution en s'inscrivant dans un processus de transformation digitale au service de l'excellence opérationnelle.

Les agents de remplacement peuvent désormais disposer d'un espace web personnel dans lequel ils peuvent gérer en ligne et instantanément leurs missions de remplacement : de la préparation de leur prise de consignes jusqu'aux demandes de congés en passant par la validation de leurs temps de travail. En outre, les salariés bénéficieront de coffres-forts numériques dans lesquels ils recevront tous leurs documents administratifs dématérialisés et depuis lesquels ils signeront en un clic leurs contrats de travail avec une signature électronique.

"En mobilisant des solutions innovantes, connectées, sécurisées et éco-responsables, nous créons une relation nouvelle répondant efficacement aux attentes et aux exigences des salariés, notamment des jeunes générations" affirme Julien Marre, président de Service de Remplacement France, pour qui il est indispensable de s'inscrire dès maintenant dans un processus de digitalisation des métiers.

Contact presse : Franck Laur, franck.laur@servicederemplacement.fr, 01 42 65 86 14



Des supports de communication up to date

Clip de promotion du métier d'agent de remplacement

D'un format court (1mn30), rythmée et filmée en gros plans avec de véritables agents de remplacement, cette vidéo est destinée à une diffusion sur les réseaux sociaux, les sites internet et lors de salons. Elle s'adresse prioritairement à un public jeune avec des accroches formulées à la première personne pour permettre une identification, une implication et un partage des valeurs.



Je permets aux exploitants
de bien vivre leur métier

Je vis au rythme
des entreprises agricoles

Je prends des
initiatives

Je suis mobile au cœur
de ma région

Je suis
autonome

Je vis tous les jours
de nouvelles expériences

Je vis de mes passions

J'utilise les nouvelles
technologies

Je me forme et
j'apprends tous les jours

Je gère des exploitations
au quotidien

Je m'enrichis du contact
avec les autres

Je fais partie
d'une équipe

Flyer digital



**VALORISEZ
et RENFORCEZ**
vos compétences techniques

DÉVELOPPEZ
vos qualités humaines

VIVEZ
des expériences enrichissantes

“Nous recrutons !”

service de remplacement
S'engager - consolider - cultiver

www.servicedereplacement.fr

Bannières site web



**VALORISEZ
et RENFORCEZ**
vos compétences techniques

DÉVELOPPEZ
vos qualités humaines

“Nous recrutons !”

service de remplacement
S'engager - consolider - cultiver



**VALORISEZ
et RENFORCEZ**
vos compétences techniques

VIVEZ
des expériences enrichissantes

“Nous recrutons !”

service de remplacement
S'engager - consolider - cultiver

Livret d'accueil



LE SERVICE DE REMPLACEMENT EST UN GROUPEMENT D'EMPLOYEURS À VOCATION DE REMPLACEMENT.

IL A POUR MISSION DE PROPOSER UN AGENT DE REMPLACEMENT AUX AGRICULTEURS ADHÉRENTS QUI SONT CONTRAINTS DE QUITTER MOMENTANÉMENT LEUR EXPLOITATION.

NOUS MALEURIS :

- Une mission d'intérêt social.
- Un service de proximité aux adhérents.
- Un service ouvert à tous les agriculteurs sur tout le territoire.
- Une gestion associative par des bénévoles engagés.
- Un fonctionnement en réseau.

VOUS, NOUS ÊTES EMPLOYANT ADHÉRENT

Nous sommes votre employeur. C'est avec nous que vous signez votre contrat de travail. Nous faisons votre planning de travail, nous vous indiquons les exploitations sur lesquelles vous devez vous rendre et nous vous rémunérons.

Nous vous mettons à disposition des agriculteurs pour un motif de remplacement et une durée définie avec eux. Pour cela, ils adhèrent à notre Service de Remplacement, paient une cotisation annuelle et couvrent tout ou partie des frais de remplacement.

Les qualités attendues d'un agent de remplacement

Être un champion du travail en équipe.

Être un bon communicant, être capable de rassurer et de faire respecter.

Être capable de gérer les imprévus, de réagir et de trouver des solutions.

Être capable de travailler dans des conditions difficiles.

Être capable de travailler dans des conditions difficiles.

Être capable de travailler dans des conditions difficiles.

LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

LA SÉCURITÉ, UN SUJET PARTAGÉ ENTRE VOUS, NOUS ET L'AGRICULTEUR.

Nous sommes votre employeur légal. Toutefois, c'est l'agriculteur qui est responsable des conditions d'exécution de travail, en particulier en matière d'hygiène et de sécurité sur son exploitation.

Pour effectuer votre travail en sécurité et en toute efficacité, vous devez :

- Connaître les particularités des postes de travail sur lesquels vous êtes amenés à rendre des interventions diverses par exploitation, car les conditions de réalisation de votre travail changent d'une exploitation à l'autre.
- Utiliser les équipements de protection individuelle nécessaires pour le travail à réaliser.
- Utiliser le matériel adapté à la tâche à réaliser et qui ne présente pas de danger particulier (certaines non prévues, arrêt d'urgence hors service, ...).

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE SÉCURITÉ

Certains événements peuvent vous mettre sous un stress important en situation de danger : travail dans la précipitation, conditions climatiques dégradées, travail interrompu par une violence... Nous encourageons à prendre les mesures nécessaires et à adapter votre travail face à ces imprévus, pour assurer votre sécurité et celle des autres qui travaillent en exploitant.

SOYEZ VIGILANT PENDANT VOS DÉPLACEMENTS

Vous devez vous déplacer avec un véhicule en bon état, assuré, et respecter le code de la route.

D'une manière générale, il vous est nécessaire de connaître les règles de la route qui vous sont applicables (priorité, utilisation du véhicule, etc.).

Il est également recommandé de connaître les caractéristiques de votre véhicule (véhicule agricole, poids total autorisé en charge, etc.) et de respecter les règles de sécurité relatives aux véhicules agricoles (véhicules agricoles, poids total autorisé en charge, etc.).

Consultez la gamme de consignes, le document unique d'évaluation des risques professionnels et tout support d'informations existant sur l'exploitation :

- à l'issue, immédiatement, de votre intervention.
- à l'issue, immédiatement, de votre intervention.
- à l'issue, immédiatement, de votre intervention.

Que faire lorsque vous êtes victime ou témoin d'un accident du travail ?

Surveillez, ne pas paniquer !

Si un accident survient, appelez ou faites appeler les secours (15, 112, 118) et contactez votre Service de Remplacement en indiquant votre adresse et le lieu de l'accident.



Agent de remplacement : un métier riche de sens

L'agent de remplacement a pour employeur unique le Service de Remplacement, organisme auquel adhèrent les exploitant(e)s chez qui l'agent travaille.

Sa mission : remplacer les agricultrices et les agriculteurs qui souhaitent ou qui sont contraints de quitter momentanément leur exploitation.

Ses activités : il intervient sur des types d'exploitation extrêmement variés (élevages, grandes cultures, viticulture, maraichage, ...) pour des durées variables (de quelques heures à plusieurs semaines) et des activités différentes. Ces aspects font la spécificité et la force de ce métier.

Ses responsabilités : assurer la continuité des travaux sur l'exploitation, donner satisfaction à l'adhérent, fournir une prestation de qualité.

Ses atouts : posséder les compétences techniques nécessaires et au-delà :

- Aimer le changement,
- Savoir s'adapter,
- Etre réactif,
- Savoir travailler en autonomie,
- Savoir gérer son temps,
- Organiser son travail.

Etre agent de remplacement permet de travailler en agriculture dans un cadre salarié, en lien direct avec des agriculteurs, tout en bénéficiant des avantages collectifs d'une entreprise : rencontres annuelles, journées et parcours de formation, ... Diversité, autonomie, richesse des relations humaines et acquisition d'expériences en font un vrai métier porteur de valeurs et de sens. Il est ouvert aux femmes et aux hommes, qui veulent se sentir utiles auprès de celles et ceux qui font l'agriculture au quotidien.

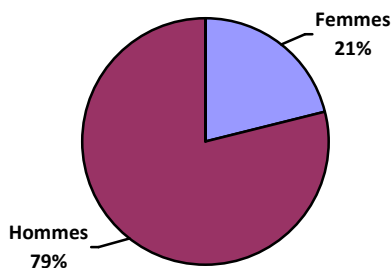


www.servicederemplacement.fr

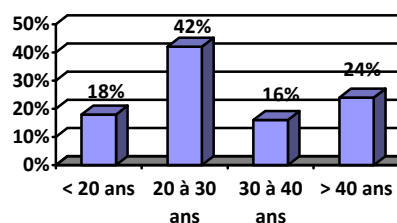
Déposer sa candidature en ligne

Les personnes souhaitant rejoindre les Services de Remplacement peuvent candidater en remplissant un formulaire sur le site : www.servicederemplacement.fr rubrique « Devenir agent de remplacement ».

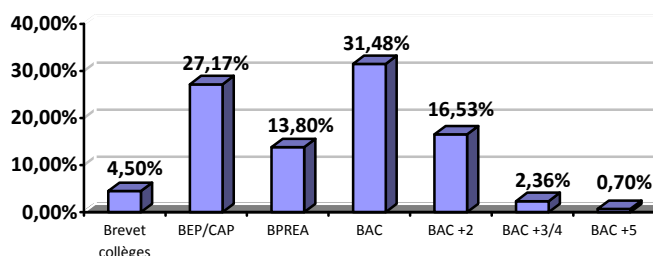
Le profil des agents de remplacement



Age des agents de remplacement



Diplôme des agents de remplacement



Le devenir des agents de remplacement

Si le métier d'agent de remplacement a longtemps été perçu comme uniquement une étape "de passage" en vue de monter en compétences et de gagner en expérience, il permet aujourd'hui d'assouvir de nombreux choix de carrière.

Un vrai choix de carrière : de plus en plus d'agents de remplacement restent plusieurs années au sein des Services de Remplacement dans ce qu'ils considèrent être un métier d'avenir. La particularité de ce métier, entre autonomie et responsabilités, fait que de plus en plus de salariés témoignent avoir les bienfaits du métier d'agriculteur, sans en avoir les contraintes. Ils s'appellent eux-mêmes les salariés de l'élite.

La porte d'entrée privilégiée vers l'installation : de très nombreux agents viennent au Service de Remplacement avec la vision de devenir à terme chef d'exploitation agricole. Il s'agit souvent d'une première expérience dans le monde du travail. Elle leur permet de gagner en compétences, de se forger une identité de travail en allant sur plusieurs exploitations et en s'immergeant des pratiques de leurs pairs. Ils ont aussi la possibilité de repérer des exploitants qui souhaiteraient céder leur exploitation à de futures agricultrices et agriculteurs.

Ou vers un poste de salarié dans une exploitation : certains agents ont aussi l'opportunité d'être employés par un chef d'exploitation qu'ils ont connu durant leur carrière au sein des Services de Remplacement.

Un tremplin vers de nouvelles fonctions : le passage au sein d'un Service de Remplacement permet aussi d'acquérir une ouverture d'esprit plus grande. Il n'est pas rare de voir des agriculteurs et agricultrices exerçant des responsabilités dans les mondes agricoles ayant effectué une phase de salariat au Service de Remplacement. Une telle expérience peut aussi être un tremplin vers les métiers du conseil en agriculture.

La digitalisation des modes de travail

Des espaces web personnels et sécurisés

Chaque agent de remplacement va pouvoir disposer d'un espace web personnel dans lequel il pourra effectuer en ligne les opérations suivantes :

- Gestion de ses données personnelles ;
- Consultation de ses missions de remplacement ;
- Consultation de son planning ;
- Gestion de ses feuilles de temps ;
- Saisie de ses demandes d'absences.

The screenshot shows a user interface for 'VOTRE ESPACE PERSONNEL'. On the left is a navigation menu with options like 'Mon profil', 'Mes missions', 'Terminées', 'Mon Planning', 'Mes Feuilles de temps', 'Mes Congés & Absences', and 'Mes documents'. The main area is titled 'Mes missions > En cours' and contains a search bar and a table of missions.

REFERENCE	NOM DE L'ASSOCIATION	PERSONNE REMPLACÉE	MOTIF	DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN PRÉVUE
00114555 - 00136022	ABADIE JEAN CLAUDE	Jean Claude	Accident	24/01/2016	24/01/2016
00114554 - 00136021	ABADIE JEAN CLAUDE	Jean Claude	Accident	09/01/2016	09/01/2016
00114553 - 00136019	ABADIE JEAN CLAUDE	Jean Claude	Accident	22/12/2017	23/12/2017
00114552 - 00136023	ABADIE JEAN CLAUDE	LUCIE	Accident	17/12/2017	25/12/2017
00114550 - 00136024	ABADIE JEAN CLAUDE	LUCIE	Mandat professionnel	12/12/2017	13/12/2017
00114548 - 00136016	ABADIE JEAN CLAUDE	Jean Claude	Débits	06/12/2017	10/12/2017
00114547 - 00136025	ABADIE JEAN CLAUDE	LUCIE	Accident	29/11/2017	29/11/2017
00114546 - 00136017	ABADIE JEAN CLAUDE	Jean Claude	Accident	01/12/2017	06/12/2017
00114543 - 00136016	ABADIE JEAN CLAUDE	LUCIE	Accident	15/10/2017	17/10/2017
00114531 - 00136026	ABADIE JEAN CLAUDE	LUCIE	Accident	02/09/2017	04/09/2017

This screenshot shows the detailed view of a specific mission. It includes fields for 'Nom de l'association', 'Personne remplacée', 'Nom de l'exploitation', 'Statut professionnel', 'Date de début', and 'Date de fin prévue'. Below these are sections for 'Atelier de production' (with a table of production activities), 'Tâche de production' (with a table of tasks), 'Matériels', and 'Notes'.

ACTIVITE DE PRODUCTION	SPECIALITE	METHODE DE PRODUCTION	QUANTITE	UNITE DE PRODUCTION
Bovins allaitants	Aucune	Conventioanel	70.0	nombre de têtes

ACTIVITE	NOM
Bovins allaitants	Assurer les opérations liées à la reproduction du troupeau
Bovins allaitants	Dispenser les soins élémentaires aux animaux
Bovins allaitants	Dispenser les soins vétérinaires d'urgence
Bovins allaitants	Réaliser l'alimentation du troupeau
Bovins allaitants	Réaliser les opérations de transformation à la ferme
Bovins allaitants	Réaliser les opérations de vente directe



Et des coffres-forts numériques

Chaque agent de remplacement va également pouvoir disposer d'un coffre-fort numérique : il s'agit d'un espace de réception et de stockage des documents et de signature électronique, personnel et sécurisé. Les salariés pourront ainsi réceptionner et signer électroniquement leurs contrats de travail, réceptionner leurs ordres de mission et leurs bulletins de paie.

Cette solution va offrir aux salariés de nombreux avantages tels que : une simplification du quotidien, moins de déplacements, des signatures électroniques sécurisées, le stockage des documents, une sécurité juridique, des gains de temps et d'argent, un coffre-fort utilisable à vie et pour ses besoins personnels, l'appartenance à une entreprise innovante.

Notre partenaire : Coffreo, leader français du contrat électronique et du coffre-fort intérimaire :

- + de 250 000 contrats de travail par mois ;
- + de 100 000 contrats de mise à disposition par mois ;
- + de 1 000 000 de salariés ont un Coffreo ;
- + 30 000 salariés par mois.



Ils font confiance à Coffreo : CNP assurances, Randstad, AG2R La Mondiale, LeLinx.fr, AllianTech, startpeople, Finibus, Extalys, Agentis, laboratoires Théa, Intérima, Groupe Adaming, groupe Partnair, Mvision, ...

Les agriculteurs adhérents vont eux aussi pouvoir disposer de leur espace web dans lequel ils pourront :

- Faire leur demande de remplacement ;
- Suivre l'évolution du traitement de leur demande ;
- Mettre à jour les données de leur exploitation ;
- Valider les heures de travail de leurs agents de remplacement.

Et de leur coffre-fort numérique :

- Réception et signature électronique des bulletins d'adhésion ;
- Réception et signature électronique des conventions de mise à disposition ;
- Réception des factures.



Une amélioration continue de la qualité de service

En vue d'améliorer leurs services et la satisfaction de leurs adhérents pour continuer à être un acteur incontournable de l'emploi en agriculture, les Services de Remplacement ont ouvert une réflexion sur l'opportunité ou non d'entrer dans une démarche qualité.

Il a donc été décidé de demander directement aux adhérents ainsi qu'à une base d'agricultrices et d'agriculteurs non utilisateurs ce qu'ils pensaient, de manière générale, des Services de Remplacement.

Une première étude qualitative a permis de délimiter les thèmes à approfondir auprès de ce public de chef(fe)s d'exploitation. Le questionnaire interroge autant l'image renvoyée des Services de Remplacement que les attentes des agricultrices et agriculteurs, leurs freins ou leur manière de travailler et bien sûr la façon dont ils s'absentent et ce qui les importe le plus dans un remplacement de qualité.

Ce questionnaire, pour lequel nous comptons déjà plus de 2000 réponses, restera ouvert jusqu'au 31 janvier et son analyse permettra aux Services de Remplacement de se prononcer sur la mise en place ou non d'une démarche de qualification de leurs services.

Le questionnaire est disponible à l'adresse suivante :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeWm518MEwrkpEjIhwKNq6cDQLHM-RfjfiNOmfTiQfDTcPPOw/viewform?usp=sf_link#responses



Les Services de Remplacement en France

Présentation

Les Services de Remplacement sont nés, au cours des années 1960, de l'imagination d'agriculteurs désireux de s'organiser pour partir en vacances sans pénaliser le fonctionnement de leurs exploitations.

Ils sont l'un des nombreux outils créés pour accompagner le développement du modèle agricole français. Soucieux de l'amélioration des conditions de travail et du mode de vie des exploitants agricoles, les organisations professionnelles et syndicales ont présidé à leur destinée. Ils ont grandi sous la protection du développement agricole. L'Etat a vu en eux l'outil idéal pour faciliter la vivabilité du métier d'agriculteur.

Ils ont pour mission de proposer des salariés aux agricultrices et aux agriculteurs qui souhaitent ou qui sont contraints de quitter momentanément leur exploitation pour raison de : congés, maternité, paternité, formation, responsabilités professionnelles, syndicales ou électives, maladie, accident. Ils reposent sur une conception originale : remplacer des non-salariés par des salariés !

Ils ont de tout temps bousculé les normes établies. Epousant les besoins de chaque territoire, leur développement est marqué du sceau de l'originalité et de l'innovation.

Ils portent en eux les valeurs de solidarité, de mutualisme et de proximité chères à l'agriculture. Ils sont l'un des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Quelques chiffres

- 75 000 chefs d'exploitation adhérents
- 400 Services de Remplacement présents sur tout le territoire
- 5 millions d'heures de remplacement par an
- 13 000 salariés dont 2 500 CDI

Service de Remplacement France

SR France est la tête de réseau des Services de Remplacement. Elle développe des actions qui ont pour but d'apporter à chaque agriculteur une prestation de qualité adaptée à ses besoins, lui permettant de gérer ses absences subies ou souhaitées sans que son entreprise en soit pénalisée.